

CfpcCA20240919PV14

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL N° 14 REUNION DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 TENUE EN PRESENTIELLE ET EN VISIOCONFERENCE

Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX (en visioconférence), Colette ANDRUSYSZYN (en visioconférence),

Francis AUBERTIN (trésorier général), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président - en visioconférence), Bernard MACCARIO, Thierry MESSINA (secrétaire général), Bruno PIECKOWIAK - en visioconférence), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué - en visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe - en visioconférence),

Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

Invités présents : Gilles CONTER (conseiller du président - en visioconférence), Alain DELAMARE (personnalité

qualifiée - en visioconférence), Jean DURRY (Président d'honneur - en visioconférence), Claude

PIARD (chargé de mission publications - en visioconférence).

Membres excusés : Françoise BARTHELEMY, Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), André COUPAT, Sébastien

GAYET, Pierre GREGOIRE, Jean-Pierre GUILBERT, Stéphane HATOT Laurence MUNOZ (vice-présidente), Diane de NAVACELLE de COUBERTIN (personnalité qualifiée), Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Agnès RAFFIN, Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint).

I. Ouverture de la séance par le président André Leclercq à 10h10

André Leclercq souhaite la bienvenue à toutes et à tous en souhaitant particulièrement un prompt rétablissement à Jean Durry quelque peu immobilisé.

2. Adoption du P.V. n° 21 du B.E. du 05/09/2024

Aucune remarque n'est formulée. Le P.V. est adopté à l'unanimité (fichier joint).

3. Nos relations avec le CNOSF

3.1. CNOSF/CFPC/Cercle Coubertin Ile-de-France: 12 mois de rencontres pertinentes et constructives

- Congrès/Colloque de Calais (octobre 2023) : vidéo de soutien du président du CNOSF.
- Congrès/Colloque de Calais (octobre 2023) : soutien de la présidence du CNOSF pour les initiatives « e-sport » et pour les liens avec le CIO.
- Concours des Amis Pierre de Coubertin : soutien des publications des candidats avec notamment une préface d'un ouvrage consacré à Kano et Coubertin (cf point 6 - publications).

- Journée du 26 mai 2024 à Charléty pour des échanges en lien avec les objectifs de cette journée organisée par la SM. Légion d'Honneur.
- Journée du 23 juin 2024 à la Mairie du 7è arrondissement pour l'inauguration de l'exposition « Genius of Sport » et cérémonie à la Sorbonne en fin d'après-midi.
- Présence du CFPC sous l'impulsion du CNOSF à la Fondation Louis Vuitton lors de la session du CIO et lors d'autres moments significatifs de l'été olympien et paralympien.
- Matinée du 2 septembre 2024, dans la salle du conseil d'administration du CNOSF (Ecouter la symphonie inachevée de Pierre de Coubertin avec les sonorités des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques de 2024).
- Journée CFPC/CNOSF en cours de construction avec comme titre provisoire : De l'École à l'Université : Génération 2024 et après (cf. point 3.2).
- Mise en place d'une publication e-Sport CIPC-CFPC-CNOSF dans la revue Diagoras pour l'année 2025.

3.2. Colloque « De l'école à l'université : Génération 2024 et après »

Une convention entre le CNOSF et le CFPC portant sur l'organisation en fin d'année d'un colloque dédié à l'héritage du baron Pierre de Coubertin a été signée par les deux parties entrainant le versement attendu d'une subvention de 20 000 euros au titre de l'organisation de cette journée et pour d'autres perspectives qui en découleront en 2025 afin de « faire vivre » cette convention.

Le « format » de ce colloque pourrait être le suivant :

- Colloque sur I journée. Date la plus pertinente fin novembre en lien avec les disponibilités de la salle du conseil d'administration du CNOSF.
- Les pôles publications et communication du CNOSF sont d'ores et déjà très réceptifs à la tenue de ce colloque.
- Intervenants à identifier en lien avec un "petit argumentaire" (échéance fin septembre ?).
- Des témoignages de différents acteurs (engagés réellement avec le CNOSF, équipes pédagogiques de Génération 2024) seront recueillis d'ici fin novembre. Ces témoignages seront intégrés dans le numéro 2 de la gazette Coubertin avec un tiré-à-part le jour du colloque.
- Titre de ce colloque à optimiser : De l'École à l'Université : Génération 2024 et après. Elaborer un flyer pour communiquer d'ici fin septembre ?
- Lieu : salle du conseil d'administration du CNOSF. Réservation de la salle (toute la journée) la semaine prochaine par Thierry Messina.
- Invitation pour 24 personnes/institutions (à lister échéance fin septembre ?). Formule hybride (visioconférence).
- Un groupe de travail relatif à ce colloque est à constituer d'urgence à l'initiative de Gabriel Bernasconi.
- Objectifs à la fin du colloque. Envisager une :
 - Session annuelle CFPC/CNOSF mettant en scène de nouvelles perspectives pour enrichir la symphonie inachevée de Coubertin.
 - Publication CNOSF/CFPC qui fait lien avec celle de 1994 (« Pour un humanisme du sport ») avec les thèmes (qui font résonances avec "notre journée") de la session du CIO qui a eu lieu en Juillet à la Fondation Louis Vuitton.

4. Gazette n° l

Bernard Maccario fait la synthèse d'une réunion tenue hier en visioconférence et dont l'ordre du jour était consacré à un premier bilan de la sortie de la gazette. Il en ressort principalement :

- Le produit final est d'une excellente qualité. L'ensemble des membres du conseil d'administration remercie l'Agence PressAction.
- Il relate les différents problèmes rencontrés par le comité éditorial et une livraison finale au bout de 8 mois alors qu'il avait été annoncé une sortie en avril 2024.
- Pour l'avenir, il serait souhaitable que les membres qui participent au comité éditorial échangent régulièrement entre eux afin que le CFPC reste « maître d'œuvre » du contenu de la gazette.
- Lors de la réunion en visioconférence, François Granet, Directeur de l'agence PressAction a rappelé qu'il n'existait aucune convention entre le CFPC et son agence concernant d'autres numéros de gazette.
- En conséquence, c'est au conseil d'administration du CFPC de se positionner sur l'élaboration d'une gazette n° 2.

Puis un large débat s'instaure qui donne l'occasion à tous les participants de s'exprimer. A l'issue de ces échanges, le conseil d'administration valide les positions suivantes :

- Sur le principe, nous tentons l'élaboration d'une gazette n° 2. Le comité éditorial devra se mettre au travail dans les meilleurs délais. En revanche, l'échéance de sa sortie au mois de décembre semble irréalisable et il est raisonnable de l'envisager pour le printemps 2025.
- Comme il avait été convenu avec l'agence PresAction, si le coût total de la gazette n° 1 a été entièrement financé par cette dernière, le CFPC participera au coût de la gazette n° 2 à hauteur des deux gazettes « ancienne formule » budgétées pour 2024.
- Le résultat de la vente de la gazette n° I dont les données chiffrées seront connues fin octobre 2024 sera dans tous les cas déterminant pour la production d'un autre numéro.
- Si, pour une raison ou une autre, la décision d'élaborer une deuxième gazette ne voit pas le jour, les travaux du comité éditorial ne seront pas vains. Ils serviront de supports pour des productions ultérieures.
- Il est décidé en plus de la vente actuelle dans les kiosques de vendre « nous-même » la gazette n° I au prix de 15,30 euros (frais d'envoi postal compris). Il reste encore à le « faire savoir » à qui de droit et de définir les modalités pratiques de cette orientation.

Au vu de tous ces éléments, il reviendra au conseil d'administration du 7 novembre prochain de se prononcer définitivement sur l'avenir de notre gazette.

5. Préparation du séminaire des 16 et 17/10/2024 à la FSCF

Bernard Maccario présente l'organisation de ce séminaire relaté dans le point 3.2 du PV du BE du 5 septembre dernier en apportant quelques précisions complémentaires :

- Notre réflexion se déroulera en deux temps : bilan de l'olympiade 2021-2024 le mercredi 16 octobre de 16h00 à 19h00 (Hôtel Ibis, Porte de Gentilly), perspectives et projets pour l'olympiade 2025-2028 le jeudi 17 octobre de 08h00 à 16h00 (FSCF, 22 rue Oberkampf, Paris).
- Pour utiliser de manière optimale ce temps d'échanges, il propose qu'au préalable, chaque participant s'exprime par écrit en réponse aux questions suivantes :

- Pour le bilan 2021/2024 : Parmi les actions et les organisations mises en œuvre au cours de l'olympiade, indiquer celles qui paraissent devoir être conservées, améliorées ou abandonnées ?
- Pour les perspectives 2025/2028: Au vu du contexte (et notamment après les JOP de Paris 2024), quelles lignes directrices pour l'action du CFPC dans les années à venir? Quelles actions pour les concrétiser? Quelles conditions pour les réaliser? Ces perspectives appellent-elles des modifications dans l'organisation et le fonctionnement du CFPC? Si oui, dans quel sens?

Les réponses à ces questions devront être élaborées, soit de manière générale, soit en référence aux 5 pôles et 5 fonctions à partir desquels s'organise l'action du CFPC :

Pôle culture : réflexionPôle société : pilotage

Pôle héritage : communicationPôle territoire : développement

Pôle partage : animation

Par ailleurs, il sera sollicité la présence d'intervenants extérieurs partageant nos valeurs (CNOSF - CFFP - ANOF - autres organismes ou personnalités) le jeudi 17/10 de 14h00 à 16h00 afin de les associer à nos réflexions « perspectives 2025/2028 ».

Bernard Maccario se propose, avec l'appui de Thierry Messina, d'élaborer une synthèse finale à l'issue de la journée ½ de travail.

Le conseil d'administration valide la préparation de ce séminaire, sur la forme comme sur le fond.

6. Point publications

Parution de 3 publications qui précisent quelques liens institutionnels du CFPC à l'été 2024, notamment grâce aux actions des Amis de Pierre de Coubertin :

- Olympisme et Samouraïs de Philippe-Martial Moreau : Pierre de Coubertin et Jigoro Kano -Combattants du sport et de l'éducation.
- Aventures olympiques : Souvenirs et héritages : Textes recueillis par Claude Piard et Gilles Lecocq.
- Philosophie du sport Olympisme et paralympisme : Bernard Andrieu, Hélène Joncheray et Rémy Richard.

Par ailleurs, la parution des actes du Colloque de Calais-2023 est envisagée pour le premier trimestre 2025.

7. Les Amis du CFPC

Jean Vintzel présente aux administrateurs le bilan très positif du Concours des Amis qui s'est déroulé au mois de juin dernier. Il remercie à nouveau Gilles Lecocq et Bernard Maccario pour le pilotage de ce concours.

Il indique également le souhait de voir abordées les futures orientations des Amis du CFPC, - lesquelles seront nécessairement complémentaires aux actions du CFPC - lors du prochain séminaire.

8. Nos relations avec le Crédit Mutuel

Gilles Conter fait part de la signature d'un contrat de mécénat avec le Crédit Mutuel. Les objectifs de ce contrat sont clairement identifiés :

- Amélioration de notre organisation interne pour la gestion au quotidien des activités du CFPC en termes informatique et digital, laquelle fera l'objet d'une réflexion lors de notre prochain séminaire.
- Recherche d'un stagiaire alternant pour nous accompagner dans cette démarche.

En parallèle à ce point, une stagiaire pris en charge par PressAction est en train de dresser un audit sur notre communication en termes d'organisation « numérique » (site Internet, réseaux sociaux) et informatique.

9. Point financier

Francis Aubertin aborde les points suivants :

- Au titre de la convention de mécénat signé avec le Crédit Mutuel, la somme de 30 000 euros a été versée au CFPC (cf. point 8). Gilles Conter est remercié pour avoir facilité cette dotation.
- Un récent rendez avec notre banque va permettre de mettre en place une procédure permettant de mieux identifier l'arrivée de nos virements.
- Les arriérés des dernières factures de nos locations de salles au CNOSF ont été réglés.
- La demande de subvention ANS 2024 est en cours de finalisation.

10. Points divers

10.1. Colloque 2025

Le conseil d'administration acte officiellement son intérêt pour la mise en place d'un colloque à l'université de Limoges en octobre 2025. Thomas Bauer sera notre interlocuteur privilégié. La thématique retenue est « Sport et Handicap ». L'intéressé est chargé d'élaborer une proposition écrite autour de ce colloque pour engager plus en avant ce projet. Une confirmation de cette décision sera notifiée à M. Bauer.

10.2. Rétroplanning

Le rétroplanning calendaire, statutaire et pratique avant l'assemblée générale élective du 5 décembre prochain est adopté à l'unanimité (fichier joint).

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 12h15.

Le président, président de séance Le secrétaire général, secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina